



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## carte du combattant

Question écrite n° 71377

### Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les conditions d'octroi de la carte du combattant pour les appelés du contingent lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Le Gouvernement s'étant engagé à assouplir les critères d'attribution, notamment en termes de jours il souhaite savoir si cela s'adresse aux appelés qui ont dû être rapatriés en France au motif « soutien de famille » et auxquels il manque quelques jours de service (deux ou trois) sur les territoires concernés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Fabre-Pujol](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71377

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense et anciens combattants

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 31 décembre 2001, page 7485